Quand quelqu'un, en sortant de chez lui, dit : « Au Nom d'Allah, je m'en remets à Allah et il n'est de mouvement, ni de force que par Allah ! on lui dit : « Tu es guidé, comblé et protégé ! » et le diable s'écarte de lui.

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quand quelqu'un, en sortant de chez lui, dit : « Au nom d'Allah, je m'en remets à Allah et il n'est de mouvement, ni de force que par Allah ! on lui dit : « Tu es guidé, comblé et protégé ! » et le diable s'écarte de lui. Abû Dâwûd ajoute : « il dit - c'est-à-dire le diable - à un autre diable : que peux-tu faire contre un homme guidé, comblé et protégé ? »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Abû Dâwud]

Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a informé du fait que lorsque l'homme sort de chez lui et dit : « Au nom d'Allah, je m'en remets à Allah et il n'est de mouvement, ni de force que par Allah ! » un Ange l'appelle et dit : « Ô, serviteur d'Allah ! On te guidera au chemin de la vérité, on s'occupera de ce qui te préoccupe et on te protégera de tes ennemis. » Le diable qui est chargé de lui s'éloigne de lui, et un autre diable vient lui dire : « Comment pourrais-tu égarer un homme que l'on guide, que l'on comble et que l'on protège de tous les diables ? Puisqu'il a dit ces paroles, tu ne peux rien faire contre lui ! »

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3504